

# Observatoire de l'Economie et des Entreprises de la CCI Rennes Bretagne



## ↳ Panorama des éco-entreprises de la circonscription de la CCI Rennes Bretagne

↳ Octobre 2009

Les éco-entreprises, ce sont :

✓ **383 entreprises**

383 entreprises de la circonscription de la CCIRB peuvent être classées dans les éco-entreprises selon la définition de l'OCDE : « entreprises de biens et services capable de mesurer, de prévenir, de limiter ou de corriger les impacts environnementaux tels que la pollution de l'eau de l'air, du sol, ainsi que les problèmes liés aux déchets, au bruit et aux écosystèmes ».

✓ **4 122 salariés**

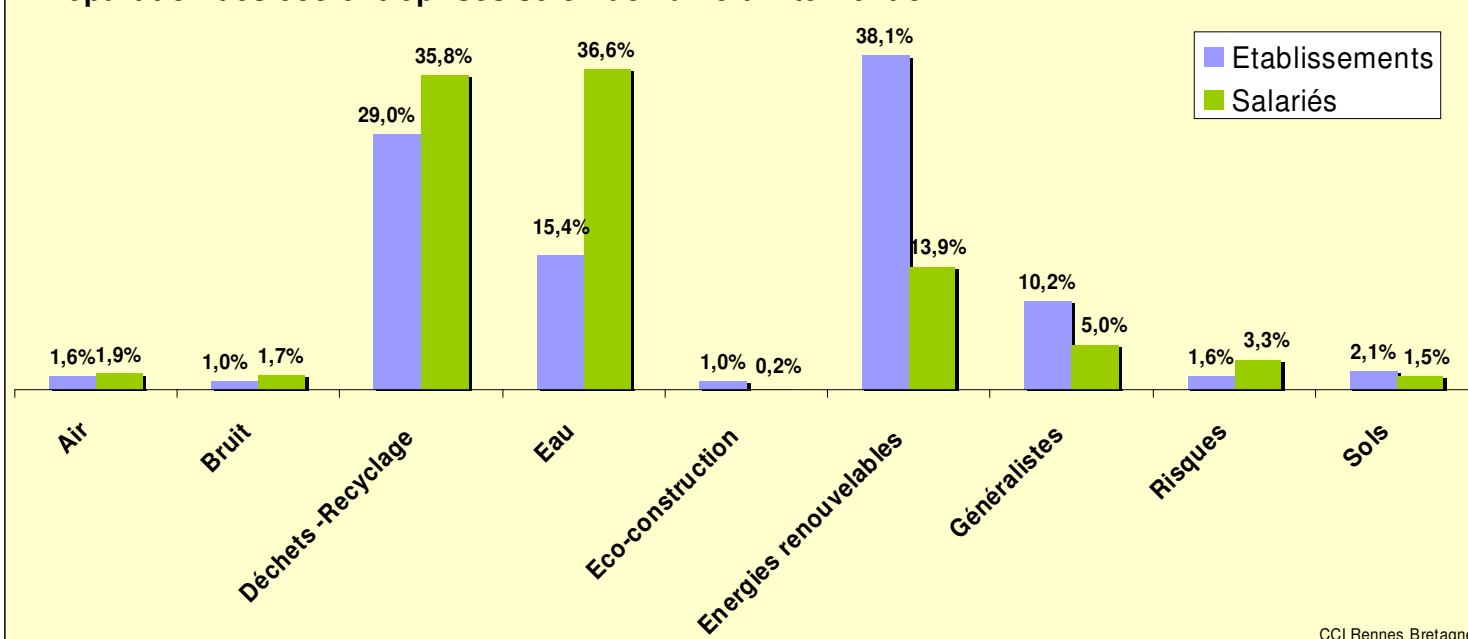
Les éco-entreprises représentent ainsi 1,7 % des entreprises du territoire et 2,2 % des salariés.

### ✓ 3 activités dominantes

Les éco-entreprises forment un groupe d'établissements hétérogène mais 3 domaines d'intervention représentent 82,5 % des établissements (« **Déchets/Recyclage** », « **Eau** » et « **Energies renouvelables** »). La répartition de l'effectif salarié traduit une concentration encore plus forte puisque 2 domaines, « **Déchets/Recyclage** » et « **Eau** » emploient **près de 3 salariés sur 4**. Les marchés concernés sont la collecte, le commerce de gros, le recyclage des déchets ainsi que le captage, le traitement, la distribution et l'épuration de l'eau. « Déchets/recyclage » et « Eau » suscitent aussi des activités d'ingénierie, de conseil et d'analyse. 3 entreprises dominent le marché du déchet sur la circonscription : Les Ets Maurice Théaud, Onyx (Veolia Environnement) et Sita Ouest (Suez Environnement). Quant au marché de l'eau, il est dominé par le groupe Veolia Environnement (Veolia Eau, Sarp, Sade), présent sur toute la chaîne de l'eau (du captage à l'épuration des eaux usées). D'autres intervenants significatifs sont également présents : Saur France, OTV France ou Degremont (groupe Suez).

Les établissements ayant une prestation dans le domaine des **énergies renouvelables** représentent 38,1 % du tissu d'entreprises pour seulement 13,9 % de l'effectif salarié. Les métiers sont variés : installation d'équipements (pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques...), commerce de gros ou au détail d'équipements, conseil, exploitation de parcs éoliens, production d'énergie par méthanisation, ...

Répartition des éco-entreprises selon domaine d'intervention



CCI Rennes Bretagne



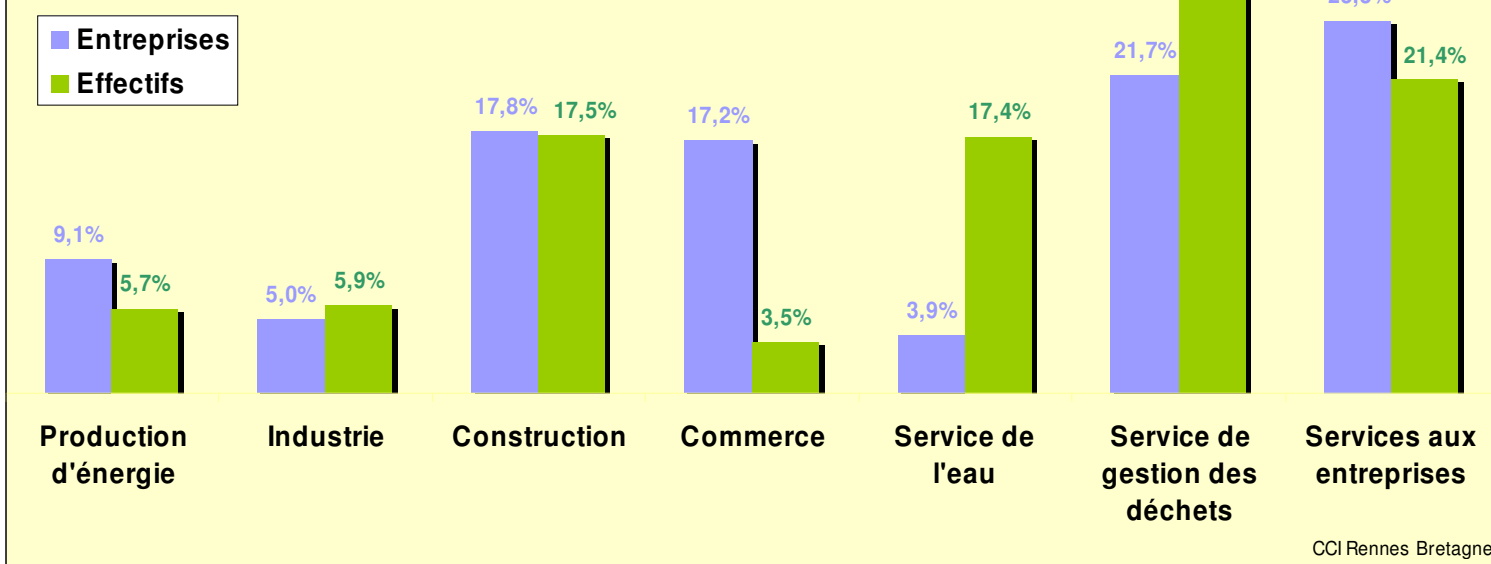
## Un secteur dominé localement par les services – L'industrie très peu présente

51 % des éco-entreprises appartiennent au secteur des services : services de l'eau, services des déchets et services aux entreprises. Ceux-ci représentent aussi la grande majorité de l'effectif avec plus de 67 % des salariés du secteur.

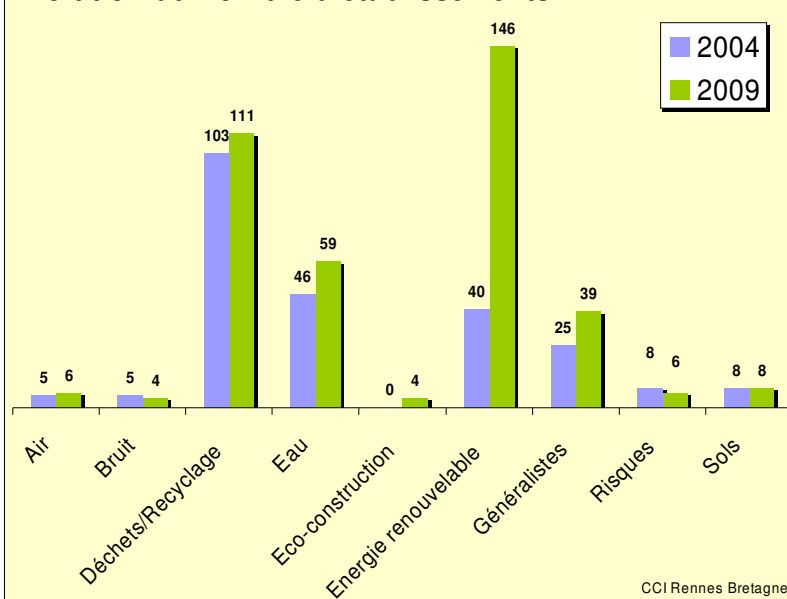
Il faut également noter la très faible représentation de l'industrie en matière d'éco-entreprises sur notre circonscription avec 5 % seulement des entreprises et 5,9 % de l'effectif salarié.

De nombreux établissements du secteur de la construction sont classés dans les éco-entreprises, du fait, généralement, d'une activité secondaire (pose de pompes à chaleur, de panneaux photovoltaïques, géothermie...).

### Répartition des éco-entreprises selon le secteur



### Evolution du nombre d'établissements



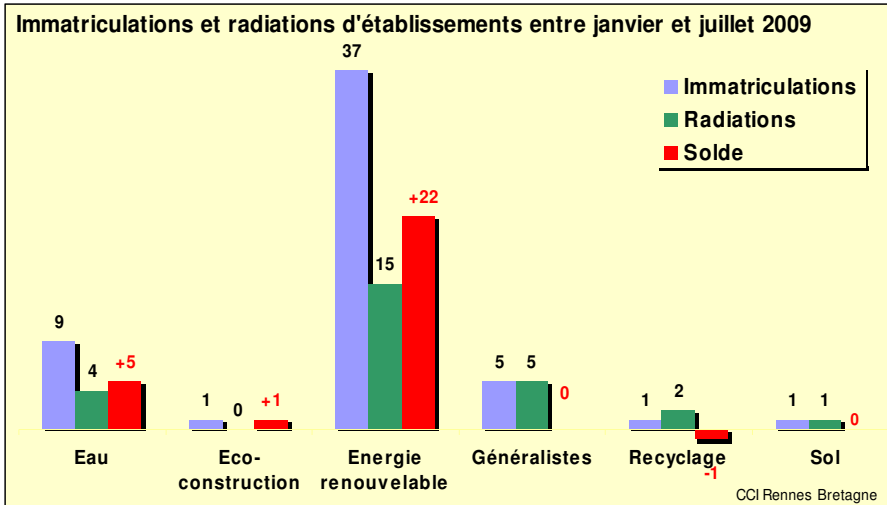
### + 60 % en 5 ans

Le nombre d'éco-entreprises s'est considérablement accru au cours des 5 dernières années pour passer de 240 à 383.

Cette hausse est principalement tirée par le domaine des énergies renouvelables, de plus en plus intégré à l'activité courante de nombreuses entreprises nouvelles (construction, conseil, ingénierie). Au moins 3 facteurs ont participé à ce mouvement : la hausse considérable du coût de l'énergie en 2008, le « boom immobilier », particulièrement important en Ile-et-Vilaine du fait d'une forte hausse démographique et les incitations fiscales (particulier et entreprises). 146 établissements sont classés dans ce domaine contre seulement 40 en 2004



Immatriculations et radiations d'établissements entre janvier et juillet 2009



## + 7,6 % en 7 mois

Les éco-entreprises forment un secteur particulièrement dynamique en matière de création nette d'entreprises. Leur taux de renouvellement<sup>(1)</sup> atteint 7,6 % entre janvier et juillet 2009, un taux plus de deux fois supérieur au taux moyen tous secteurs, observé sur la circonscription de la CCI Rennes Bretagne (3,7 %). La répartition par secteur confirme la montée en puissance des entreprises ayant une activité dans le domaine des énergies renouvelable. Avec un solde net de + 22 unités, ce groupe présente un taux de renouvellement de 17,7 %.

(1) Taux de renouvellement = (Immatriculations – Radiations) / Nombre d'établissements

## 0,79 salarié par établissement créé

Les éco-entreprises immatriculées sur les 7 premiers mois de 2009 sont de petite taille. Lors de leur immatriculations, ils annoncent en moyenne 0,79 salarié contre 2,55 sur la même période pour la moyenne des immatriculations tous secteurs. 3 types d'entreprises nouvellement créées se distinguent :

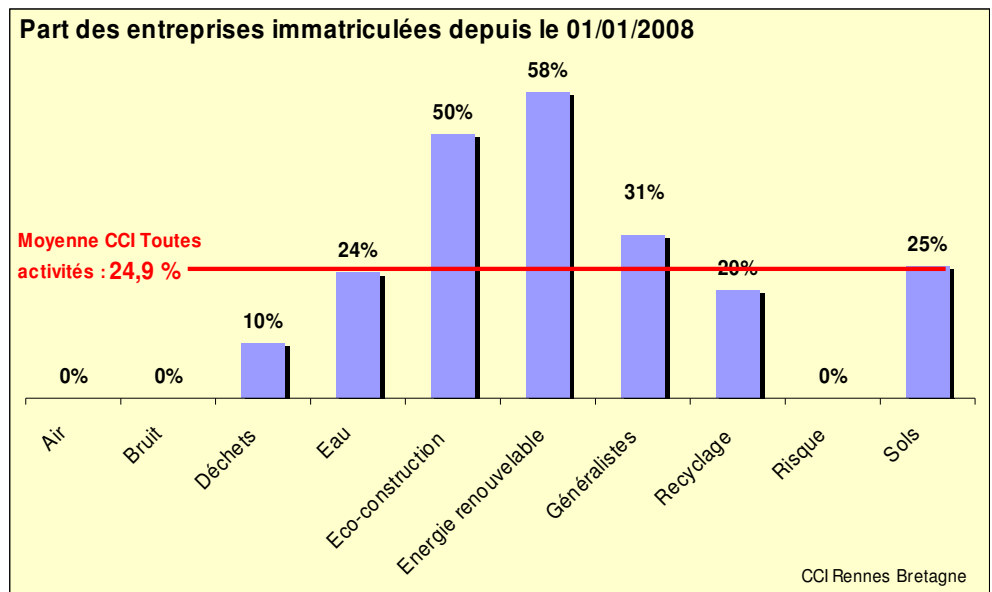
- Les entreprises de conseil/bureaux d'études/ingénierie (10 établissements)
- les entreprises de production d'énergie renouvelable (13 établissements)
- les entreprises du secteur de la construction installant des systèmes (9 établissements)
- les entreprises de négoce/commerce de gros (9 établissements)

## Un secteur "jeune", en phase de croissance

34 % des éco-entreprises ont été immatriculées depuis janvier 2008. Le secteur apparaît ainsi nettement plus "jeune" que la moyenne du tissu local d'entreprises dont à peine 25 % ont été immatriculées depuis cette date.

Deux domaines d'intervention se distinguent : les énergies renouvelables avec 58 % des établissements nouvellement créés et l'éco-construction (50 %).

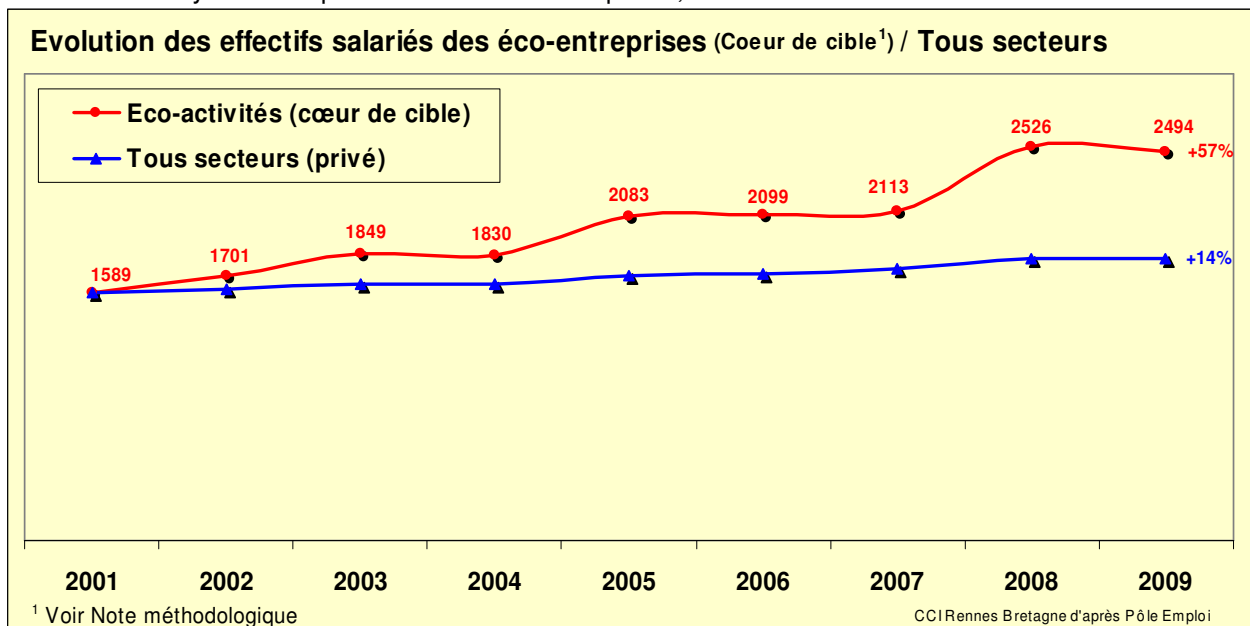
Part des entreprises immatriculées depuis le 01/01/2008





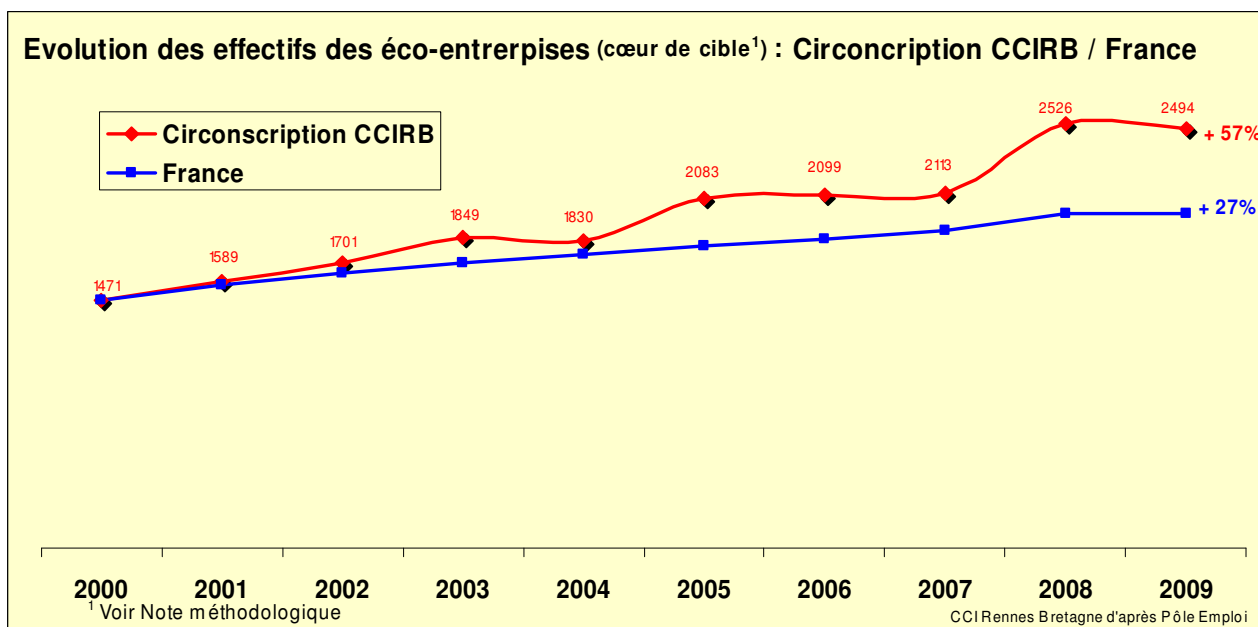
## Une croissance de l'emploi 4 fois plus rapide que l'ensemble des secteurs

Si on s'en tient au cœur de cible (voir note méthodologique), le seul qui permette des comparaisons dans le temps et entre territoires, on constate que les éco-entreprises bénéficient sur notre circonscription d'un développement près de 4 fois plus rapide que l'ensemble des entreprises. Entre 2001 et 2009, la croissance de leur effectif a atteint 57 % contre 14 %, tous secteurs confondus. Il y a donc bien un dynamisme particulier des éco-entreprises, observé sur notre territoire.



## Les éco-entreprises se développent plus rapidement sur notre territoire

Ce dynamisme tient à la fois à un effet sectoriel (les éco-entreprises se développent plus rapidement que la moyenne des secteurs d'activités) mais aussi à un effet territorial propre à notre circonscription. Les éco-entreprises de notre territoire enregistrent en effet une croissance 2 fois plus rapide sur notre territoire que sur l'ensemble du territoire national (+ 57 % contre + 27 %). Parmi les facteurs explicatifs, on retiendra le dynamisme démographique particulier de l'Ille-et-Vilaine, avec 77 800 habitants de plus entre 1999 et 2006 (+ 8,9 % contre + 4 % en moyenne nationale). Cet afflux de population créé notamment des besoins en matière de distribution et d'assainissement de l'eau ainsi que de collecte, traitement et recyclage de déchets.



# Observatoire de l'Economie et des Entreprises de la CCI Rennes Bretagne



## Principales éco-entreprises de la circonscription de la CCIRB

<b>VEOLIA EAU</b> (Veolia Environnement)	Rennes, Redon, Vitré	Captage, traitement, distribution d'eau
<b>NETRA ONYX</b> (Veolia Environnement)	Saint-Grégoire, Rennes, Guignen	Collecte, tri, traitement des déchets
<b>ETS MAURICE THEAUD</b>	Saint-Méen-Le-Grand	Collecte, tri, traitement des déchets
<b>SADE</b> (Veolia Environnement)	Rennes	Réalisation de réseaux
<b>SAUR FRANCE</b>	Mordelles	Captage, traitement et distribution d'eau
<b>TRIBORD</b>	Rennes	Exploitation de déchetteries
<b>COFELY</b> (Suez)	Saint-Grégoire, Cesson-Sévigné	Production d'énergie
<b>DALKIA France</b> (Veolia Environnement/EDF)	Rennes	Production d'énergie
<b>LACROIX SOFREL</b>	Vern-Sur-Seiche	Matériel de télégestion dans les stations de traitement et dans les réseaux d'assainissement
<b>OTV FRANCE</b>	Cesson-Sévigné	Etude, conception et réalisation de stations d'épuration et d'usines d'eau potable
<b>SITA OUEST</b> (Suez)	Vitré, Cesson-Sévigné	Collecte, tri, traitement des déchets
<b>CABINET BOURGOIS</b>	Montgermont	Ingénierie publique, eau et assainissement
<b>HPC ENVIROTEC</b>	La Chapelle-des-Fougeretz	Conseil en matière de sites et sols contaminés
<b>ROMI RECYCLAGE</b>	Rennes	Recyclage métaux, papier, cartons, plastiques
<b>DEGREMONT</b> (Suez)	Saint-Grégoire	Traitement des eaux potables industrielles et résiduaires
<b>KERVALIS</b> (Saria)	Vitré, Cesson Sévigné	Equarissage
<b>ITGA</b>	Rennes	Mesure dans les domaines des émissions et contaminations atmosphériques
<b>PAUL GRANDJOUAN ASSAINISSEMENT</b>	Rennes	Collecte, tri, traitement des déchets
<b>GES</b>	Noyal-Sur-Vilaine	Etude en matière d'agronomie et d'hydrologie
<b>AFM RECYCLAGE</b>	Rennes	Collecte et Recyclage de métaux
<b>AXE ENVIRONNEMENT</b>	Bruz	Conseil dans le domaine de l'environnement et de la qualité
<b>SARP OUEST</b> (Veolia Environnement)	Saint-Armel	Epuration des eaux usées
<b>ETS DILANGE</b>	St-Jacques-de-la-Lande	Récupération de véhicules
<b>ECOSYS</b>	Orgères	Traitement de déchets et vente
<b>DELAIRE RECYCLAGE</b>	Cessons-Sévigné	Recyclage papier, carton, plastique
<b>NOVERGIE</b> (Suez)	Saint-Grégoire	Traitement de déchets
<b>INOVADIA</b>	Rennes	Conseil en matière de gestion des déchets
<b>VEOLIA WATER STI</b>	St-Jacques-de-la-Lande	Fabrication de matériel et produits de traitement de l'eau dans l'industrie
<b>SODAE</b>	Betton	Bureau d'étude, analyses
<b>TRIADIS SERVICES</b>	St-Jacques-de-la-Lande	Collecte et traitement de déchets industriels

CCI Rennes Bretagne

## A retenir

Les éco-entreprises rassemblent 383 établissements sur notre circonscription. 3 domaines d'interventions se distinguent au sein de ce groupe d'entreprises particulièrement hétérogène : les déchets et le recyclage, l'eau et les énergies renouvelables (82 % des établissements et 86 % des salariés). Les éco-entreprises constituent une filière « jeune » (34 % des entreprises immatriculées depuis janvier 2008) et dynamique (croissance de l'emploi en 8 ans : + 57 %). C'est particulièrement vrai pour le domaine des énergies renouvelables, qui « explose », avec 6 entreprises sur 10 créées depuis janvier 2008. Les entreprises nouvelles sont nombreuses mais de petite taille (0,79 salarié en moyenne pour les entreprises créées en 2009 contre 2,55 pour l'ensemble des secteurs).

Analysé sous l'angle des grands secteurs d'activités, le tissu d'éco-entreprises de notre circonscription possède deux caractéristiques. La forte présence des entreprises de conseil et d'ingénierie (77 entreprises), activités généralement à forte valeur ajoutée. Cet atout incontestable de notre territoire s'explique notamment par la présence de la métropole rennaise, propice au développement de ce type d'activités, et la présence d'un appareil de formation de haut niveau (Ecole des Métiers de l'Environnement, ENSC, Agrocampus,...). La deuxième particularité de notre territoire, la très faible présence de l'industrie (seulement 5 % des entreprises et des effectifs), constitue une faiblesse. Le développement d'éco-industries serait le plus sûr moyen de développer de l'emploi et de faire reconnaître notre territoire comme pôle majeur en matière d'éco-entreprises.



## Note Méthodologique

### Définition des éco-entreprises

les éco-entreprises rassemblent des entreprises industrielles et de services « *produisant des biens et services capables de mesurer, de prévenir, de limiter ou de corriger les impacts environnementaux tels que la pollution de l'eau, de l'air, du sol, ainsi que les problèmes liés aux déchets, au bruit et aux éco-systèmes* » (définition OCDE – Eurostat). Leurs activités s'articulent autour de la fabrication de biens d'équipement et intermédiaires, la distribution et l'épuration des eaux usées, la gestion des déchets industriels et ménagers, la récupération, l'ingénierie et le conseil, l'éco-construction ou encore le commerce de gros.

### La délimitation du champ d'observation englobe deux sous-ensembles :

- **Un cœur de cible.** Il correspond à un champ statistique d'entreprises ayant un code APE des secteurs de la gestion de l'eau, la gestion des déchets et de la récupération et du commerce de gros de déchet. Cette délimitation statistique des éco-entreprises permet de mesurer les évolutions sectorielles dans le temps et d'effectuer des comparaisons entre territoires.

Code APE	Libellé code APE
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau
3700Z	Collecte et traitement des eaux usées
3811Z	Collecte des déchets non dangereux
3812Z	Collecte des déchets dangereux
3821Z	Traitement et élimination des déchets non dangereux
3822Z	Traitement et élimination des déchets dangereux
3831Z	Démantèlement d'épaves
3832Z	Récupération de déchets triés
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets
4677Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de déchets et débris

Elle est par contre très restrictive et occulte de nombreuses éco-entreprises ayant un code APE différent (conseil, industrie, commerce). Elle ne prend notamment pas en compte l'activité de conseil en environnement (bureaux d'études, ingénierie, analyses), particulièrement bien représentée en Ille-et-Vilaine.

- **Un champ périphérique** permettant d'intégrer les éco-entreprises ayant un code APE non directement lié à la gestion de l'eau, des déchets ou à la récupération. Elles appartiennent à l'industrie (matériel de traitement de l'eau, fabrication d'éoliennes, édition, ...), du BTP (réseaux, isolation thermique, installation de matériel produisant des énergies renouvelables,...), du négoce (vente en gros de produits dans le domaine de la protection de l'environnement : traitement de l'eau, de l'air, géothermie, chauffe-eau solaires,...) et des bureaux d'études (conseil, audit dans l'ensemble des domaines des éco-entreprises : énergies renouvelables, gestion des déchets, prévention des risques de pollution de l'eau et de l'air, des sols et des sous-sols, projets de dépollution de sites, acoustique). Ces entreprises sont ciblées selon le libellé d'activité mentionné lors de leur immatriculation.

### Observatoire de l'Economie et des Entreprises de la CCI Rennes Bretagne

Contact : Loïc Jézéquelou – Tél. 02 99 33 66 00

[ljezequelou@rennes.cci.fr](mailto:ljezequelou@rennes.cci.fr)